

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

**COPIE DE RÉSOLUTION**

Du livre des délibérations du Conseil municipal de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay adoptée par le dit conseil lors de la séance régulière tenue le 01 avril 2011 et textuellement transcrite comme suit :

Laquelle étaient présent la maire Mme Françoise Boudreault et les conseillers suivants :

M. Bruno Bussières  
M. Daniel Perron  
M. Sylvain Ouellet  
M. Marc-Henri Perron

Absents : M. Eric Lamontagne  
M. Gratien Gagnon

Assiste également à cette session régulière madame Karine Ouellet, Directrice générale/secrétaire-trésorière.

---

**RÉSOLUTION 2011-04-057**

**NOUVEAU PROGRAMME DE COUCHES LAVABLES**

**CONSÉDÉRANT QUE** ce nouveau programme servira à réduire l'enfouissement et en diminuer l'impact, à appuyer les jeunes familles à l'effort environnemental et à poser un geste aujourd'hui pour assurer le futur des générations de demain;

**CONSIDÉRANT QUE** les couches jetables sont le troisième déchet en importance dans les sites d'enfouissement au Québec et sa décomposition se situe entre 200 et 500 ans;

**CONSIDÉRANT QU'**un enfant utilise approximativement 1 tonne de couche avant son seuil de propreté et que près de 600 millions de couches sont jetées chaque année au Québec, soit près de 60 000 tonnes /année;

**CONSIDÉRANT QU'**une famille dépense, pour un seul enfant, entre 1500\$ et 2500\$ pour des couches jetables, fabriquées en très grande majorité à l'extérieur du Québec et du Canada;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule couche lavable peut remplacer jusqu'à 235 couches jetables et qu'un enfant à besoin entre 15 et 25 couches lavables avant d'atteindre son seuil de propreté;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mêmes couches peuvent être utilisées pour un autre enfant de même famille ou encore données à des organismes aidant les plus démunis et qu'un ensemble de couches lavables coûte entre 450 \$ et 650 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entretien de celles-ci, soit l'électricité, le savon à lessive, etc., demande approximativement 50 \$ par année et qu'au Québec, le cycle de vie d'une couche lavable démontre qu'il y a des avantages environnementaux importants comparativement aux couches jetables;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC-HENRI PERRON  
APPUYÉ PAR M. BRUNO BUSSIÈRES  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay versent un montant de 100.00\$ aux familles pour l'achat de couches lavables.

**ADOPTÉE EN DATE DU 01 AVRIL 2011**

(SIGNÉ) FRANÇOISE BOUDREAU, MAIRE

(SIGNÉ) KARINE OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

COPIE AUTHENTIQUE  
À ST-EUGÈNE-  
D'ARGENTENAY  
CE 11 AVRIL 2011

KARINE OUELLET  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE